



**Communiqué de presse**  
**Conseil communautaire de Berg et Coiron du 17 juin 2021**

C'est dans la salle polyvalente de Saint Pons que s'est déroulé le dernier conseil communautaire. Le Maire Dominique Laville, également vice-président de la communauté de communes, a accueilli les élus et le Président Jean-Paul Roux a ouvert ce conseil en présentant Aude Mosca, l'accueillante de l'espace France Services.

France Services a ouvert ses portes en février 2020, dans des locaux partagés avec l'Espace Public Numérique (EPN), au cœur de Villeneuve-de-Berg (ancienne boucherie du Centre). Labellisé par l'Etat en octobre 2021, le service est ouvert du lundi au vendredi, 24 heures par semaine. L'accueil est assuré par Aude Mosca, présente les lundis et mardis journées et mercredis matins, et Ludovic Merlet qui est présent les jeudis après-midis et vendredis matins. Animant l'EPN les mardis et mercredis en parallèle, Ludovic Merlet peut intervenir en renfort sur France Services ces jours-là.

Obtention de cartes grises, déclarations de revenus pour la CAF ou les impôts, suivi des retraites... Autant de démarches pour lesquelles les deux accueillants peuvent accompagner les habitants qui en éprouvent le besoin.

Depuis le printemps, France Services a accueilli 1121 personnes dans ses locaux. Le service se déplace aussi dans les Mairies. Les prochaines permanences auront lieu le 25 juin après-midi à Mirabel, le 5 juillet après-midi à Saint Maurice d'Ibie et le 10 juillet matin à Saint Laurent-sous-Coiron. Permanences sur rendez-vous au 04.75.04.57.67.

Au cours du conseil, les élus ont aussi validé le lancement de l'étude préalable pour une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui devrait prendre le relais de l'actuelle qui court jusqu'à fin janvier 2022. Jean Paul Roux a rappelé que le territoire de Berg et Coiron bénéficie de ce partenariat avec l'ANAH depuis presque 40 ans, la première OPAH ayant débuté en 1982, sur le périmètre du SIVOM Olivier de Serres. Avec les subventions de l'ANAH aux propriétaires, ces OPAH ont permis la réhabilitation d'un nombre important de logements, permettant ainsi l'amélioration de leur confort, des réductions de charges énergétiques et le maintien de personnes à leur domicile. Il reste encore des logements vacants à réhabiliter, ce qui justifie le déploiement d'une nouvelle OPAH.

Les conseillers ont validé les principes du nouveau contrat de relance et de transition écologique qui intègre l'ensemble des dotations et financements de l'Etat mobilisables pour les projets de la communauté de communes et des communes s'ils ont un rayonnement supracommunal. Ce contrat sera signé d'ici la fin de l'année à l'échelle des cinq communautés de communes du territoire « Centre-Sud Ardèche » (de la Montagne d'Ardèche à Berg et Coiron).

Ils ont également approuvé la convention d'accompagnement avec l'agence nationale de cohésion des territoires qui finance intégralement une étude de positionnement économique d'un montant de 16 000 €.

Une subvention de 800 € à l'association Culture en Fait pour l'édition 2021 du festival « + court » a été votée.

Pour illustrer l'action du plan pastoral territorial de sensibilisation des scolaires au pastoralisme, les travaux des élèves de sept classes ont été exposés. Les élus ont ainsi pu visualiser les apprentissages des élèves qui ont bénéficié de cette action.